

**Modalités de Contrôle des
Connaissances pour l'année
universitaire 2016-2017**

Licence 3 MIAGE

DIRECTION DES ÉTUDES ET DE LA VIE
DE L'ÉTUDIANT

Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du 18 octobre 2016

Délibération 2016/10/CFVU-85

Vu le code de l'éducation, notamment son article L.712-6-1

Vu les statuts de l'Université Toulouse III - Paul Sabatier, notamment son article 35

Vu l'avis favorable du Conseil de la Faculté des Sciences et d'Ingénierie

Après en avoir délibéré, les conseillers adoptent les Modalités de Contrôle des Connaissances de la Licence 3 MIAGE (document joint).

Toulouse le 4 novembre 2016

Le Président



Le Professeur Jean-Pierre VINEL

Nombre de membres : 40

Nombre de membres présents ou représentés : 22

Nombre de voix favorables : 22

Nombre de voix défavorables : 0

Nombre d'abstentions : 0

Ne prennent pas part au vote : 0

Nombre de votes blancs : 0